

Compte-rendu de la réunion H'nord du 8 janvier 2008

6° Les rencontres qui ont eu lieu

Isabelle C. expose rapidement les rencontres du 19 décembre et du 20 décembre. M. A. Juppé nous a bien identifié.

On nous propose d'intervenir dans l'atelier de la Chartre de l'écologie urbaine et dans une émission de radio « CO2 mon amour ».

Avant d'engager d'autres rencontres, Isabelle attend le résultat de l'étude sur la rue. Il est décidé de recontacter le cabinet d'étude Bouzou avant la fin du mois de janvier. Marc s'en charge.

Une entrevue a eu lieu avec le CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) par l'intermédiaire d'un écoquartier. H'nord pourrait discuter avec le CRESS.

Rencontre des associations environnementales d'Aquitaine le 15 décembre à Marmande à l'initiative de la MNE. Débat sur les relations entre les associations environnementales et les institutions politiques. Il a été proposé d'établir un organe qui fasse ce lien.

1° Exposés sur les structures juridiques

SCI : création d'une personne morale, montage pour acquérir un bien immobilier. Pas de frais de gestion.

Marie-hélène distribue un compte-rendu du travail fait à Toulouse sur les coopératives plus un document sur les SAFD vues par un juriste.

Discussion autour de la manière de prendre des décisions concernant la structure juridique du projet.

Qui vote ? Seulement les habitants ? Tous les adhérents ?

Il faut d'abord connaître toutes les implications juridiques et financières. Recherche de consensus.

2° Dossier finances et demandes de subventions.

Le dossier est constitué, il sera remis à P. Dorthes pour parvenir au CR et au CG. Dépôt aux personnes rencontrées, Isabelle va voir A. Walrich. Marie-Mathilde disponible mercredi 16 janvier pour RDV mairie et P. Dorthes.

4° Commission programme

Redémarrage du travail de synthèse en regard de 2 scénarios pour les locaux communs : un pôle de locaux communs ou des unités intermédiaires attenantes aux logements. Présentation et débat des deux possibilités à la plénière de mars. Prise de décision afin de formaliser le programme.

5° Soirée utopia, projection et débat avec les 3C. Il faudra bien clarifier le thème du débat et l'annoncer sur la gazette ainsi qu'avant la projection.

6° Plusieurs choix s'offrent à nous quant au bailleur social. Il convient de clarifier d'abord la structure juridique du projet.

8° Prochaine plénière le mardi 29 janvier à 18h30.

1° Nommer quelqu'un pour animer le débat. Une seconde personne sera chargée de prendre des notes afin d'établir un relevé de décisions.

2° Présentation des différentes hypothèses par Yohann Didier (coopératives), Marie-M apportera un tableau synthétisé des différents statuts ou proposera l'intervention d'un avocat.

2° 20h00 repas (chacun apporte de quoi grignoter)

3° 21h00 débat, questions, consensus ??

4° 22h00 lecture du relevé de décision et approbation par l'ensemble ou modification de certains points.